



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**DIRECTION RÉGIONALE
DES AFFAIRES CULTURELLES
DE NORMANDIE**

UNITÉ DÉPARTEMENTALE DE L'ARCHITECTURE
ET DU PATRIMOINE DU CALVADOS

Dominique Laprie-SentenacCaen,
architecte des bâtiments de France
Catherine Montagne, gestion administrative
02 31 15 61 04
udap.calvados@culture.gouv.fr

le 28 septembre 2023

L'architecte des bâtiments de France
à
Monsieur le Président
de la communauté de communes
Seulles Terre et Mer
10 place Edmond Paillaud – BP 24
14480 CREULLY SUR SEULLES

OBJET : CREULLY, projet de modification simplifiée du PLU


Par courrier du 8 septembre dernier, vous m'informez de votre projet de modification simplifiée du PLU de Creully et me demandez mon avis.

Les modifications envisagées vont dans le sens de la redynamisation du bourg ancien et la limitation de l'étalement urbain, et par là-même par la revalorisation du centre ancien et de son tissu urbain.

C'est pourquoi je n'ai pas d'observation particulière à formuler.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en mes sincères salutations.

L'architecte des bâtiments de France



Dominique LAPRIE-SENTENAC

Copie à : mairie de Creully